

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement

Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement agricole

Adresse : 1ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Isabelle Henry
Tél : 01 49 55 44 61
Fax : 01 49 55 56 17
Mel : isabelle.henry@agriculture.gouv.fr

NOTE DE SERVICE
DGER/SDSFRD/N2008-2080
Date: 27 juin 2008

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à

Date limite de réponse : 15 octobre 2008

Messieurs les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Nombre d'annexe : 1

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des établissements d'enseignement supérieur publics

Objet : Cycle de formation continue des enseignants-chercheurs des établissements publics de l'enseignement supérieur agronomique, agroalimentaire, paysager et vétérinaire

Résumé : Cette note de service indique le contenu des différentes sessions du cycle de formation mis en place pour les enseignants-chercheurs, les modalités d'inscription, les dates et lieux des sessions

Mots-clés : Enseignement supérieur, enseignants-chercheurs, formation continue, méthodes pédagogiques

Destinataires

Pour exécution :

- Administration centrale-DGER
- DRAF
- DDAF des DOM et des TOM
- Coordination des inspections de l'enseignement agricole
- Etablissements publics d'enseignement supérieur agricole

Pour information :

Cette note présente le dispositif de formation continue qui est proposé aux enseignants chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics du Ministère de l'agriculture et de la pêche au titre de l'année universitaire 2008/2009.

Cette formation, qui a pour objectif de donner aux intéressés les référentiels pédagogiques nécessaires à l'exercice de leurs missions d'enseignement, est un outil au service de la communauté de l'enseignement supérieur agronomique, agroalimentaire, paysager et vétérinaire ; elle est connue de tous les acteurs de cette communauté : non seulement les enseignants mais aussi les différents responsables au sein des établissements, ainsi que la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministère chargé de l'agriculture (CNECA).

Elle fait l'objet d'une évaluation, d'une part, par les participants à l'issue de la tenue de chacun des modules qu'elle comprend, d'autre part, au niveau national par les responsables du dispositif.

I. Public

Le cycle de formation est proposé, dans l'ordre de priorité suivant :

1. aux enseignants-chercheurs recrutés au titre des années universitaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007/2008 (maîtres de conférence et professeurs).
2. aux enseignants, recrutés au cours des cinq années précédentes, ayant intégré pour la première fois le dispositif d'enseignement supérieur du ministère chargé de l'agriculture et n'ayant pas suivi ce cycle.
3. aux enseignants ayant une ancienneté supérieure.

Les directeurs d'établissements jouent un rôle moteur pour le suivi de cette formation :

- en assurant une large diffusion de la présente note dans leur établissement (auprès des personnels concernés, des instances où ceux-ci sont représentés ainsi que des responsables de département),
- en sélectionnant les candidats répondant aux critères exigés,
- en facilitant l'adaptation des emplois du temps des stagiaires afin de leur permettre de suivre la totalité de la formation comme ils sont tenus de s'y engager au moment de l'inscription.

Si parmi les candidatures retenues sont enregistrées des annulations pour cas de force majeure ou désistement, les places libérées seront proposées aux éventuels candidats inscrits sur une liste complémentaire par ordre de priorité fixé en accord avec les différents établissements et le responsable de l'unité géographique concernée (les sessions sont en effet organisées sur une base territoriale décrite en 3.1 infra).

II. Objectifs généraux

L'analyse des missions pédagogiques des enseignants -chercheurs dans un établissement d'enseignement supérieur, permet d'identifier trois types de compétences liées au processus pédagogique : « analyser », « enseigner », « évaluer ».

Le présent cycle de formation vise à développer les compétences pédagogiques indiquées ci-dessous :

"ANALYSER" :

a) Comprendre les stratégies d'apprentissage des étudiants et des stagiaires

- disposer des connaissances de base en psychologie cognitive,
- comprendre l'engagement et la motivation des étudiants dans la formation et les apprentissages.

b) Différencier et ajuster deux processus : apprendre et enseigner

- connaître les différents courants pédagogiques et la place de l'apprenant en leur sein,
- identifier les besoins en formation initiale et continue des professionnels à former dans sa discipline,
- définir et hiérarchiser les objectifs d'apprentissage s'y rapportant,
- concevoir un programme de formation,
- adopter une méthodologie pour préparer une séquence pédagogique,
- prévoir la stratégie pédagogique de l'équipe et les contraintes locales en fonction des objectifs et du public visés,
- adopter une méthodologie pour la préparation d'une séquence pédagogique.

c) Réfléchir sur les savoirs

- l'histoire et la philosophie des sciences et des techniques,
- actualiser son enseignement en liaison étroite avec l'évolution des connaissances et des besoins de formation.

"ENSEIGNER" :

- Utiliser des méthodes pédagogiques diversifiées (interactives, participatives, cours en amphi, initiation à la démarche de projet)
 - encadrer les étudiants dans leurs travaux personnels (mémoires de stage, de fin d'année...).
- Maîtriser les différents supports pédagogiques
 - s'approprier l'évolution des techniques pédagogiques sur tous supports en intégrant les nouvelles technologies et la formation à distance.
- Adapter son enseignement en fonction des objectifs à atteindre et des publics à former (licence, master, doctorat, ingénieur, vétérinaire, paysagiste)

"EVALUER"

- Evaluer les politiques de formation, les pratiques d'enseignement, les étudiants (VAE, VES, ECTS)
- Construire les outils d'évaluation d'apprentissage
 - les utiliser de façon pertinente.
- Evaluer son enseignement
 - évoluer dans ses pratiques pédagogiques.

Les apports de la formation sont ensuite mobilisés dans un **projet pédagogique personnel** que l'enseignant-chercheur doit réaliser et présenter par oral dans les quelques mois qui suivent la formation.

III. Organisation de la formation

La liste des candidats sera transmise par unité géographique à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (Sous- direction de la stratégie en formation, recherche et développement- Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement agricole).

Chaque participant doit joindre à sa demande d'inscription un CV (2 pages maximum).

L'inscription s'entend pour la totalité du cycle de formation

Date limite d'inscription : Mercredi 15 octobre 2008

3.1 Répartition des stagiaires au sein d'unités géographiques

La formation est régionalisée, un même programme étant dispensé aux stagiaires qui sont répartis dans quatre unités géographiques comprenant les établissements suivants :

- Ile de France : AGROPARISTECH, ENSP, ENVA ,
- Ouest : AGROCAMPUS, ENITIAA, ENVN, INH,

Un minimum de 8 participants par unité géographique est nécessaire pour l'organisation d'un cycle, l'objectif visé étant d'une douzaine de participants par unité.

A titre exceptionnel, l'inscription dans toute autre unité géographique que celle dont dépend un candidat peut être admise, à condition que la demande, dûment motivée, de l'intéressé obtienne l'accord de sa hiérarchie et du responsable de l'unité géographique où l'inscription est sollicitée.

3-2 Les animateurs des unités géographiques

Un animateur (ou une équipe), désigné par les directeurs des établissements de chaque unité géographique, met en œuvre le cahier des charges pour la formation. Il assure la cohésion pédagogique de l'ensemble des interventions, les ancrant fortement dans le contexte d'un enseignement professionnalisant, centré sur l'acquisition des compétences.

Il a en charge, notamment :

- de contacter les intervenants (il peut lui-même être intervenant),
- de s'assurer de la conformité des sessions de formation au cahier des charges,
- d'assurer un suivi personnalisé lors de la conduite des projets personnels,
- d'organiser l'évaluation de chaque session, et rédiger le compte-rendu de l'évaluation du cycle de formation.

Unités géographiques	Noms des animateurs	Etablissement des animateurs	Tél.des animateurs	Mel des animateurs
Ouest	Marc Gogny	ENVN	02 40 68 77 19	gogny@vet-nantes.fr
	Francis Fiéni	ENVN	02 40 68 77 10	fieni@vet-nantes.fr
Ile de France	Geneviève David	AgroParisTech	01 30 81 59 52	genevieve.david@agroparistech.fr

3-3 La logistique au sein des unités géographiques

Les directeurs des établissements des unités concernées désignent l'établissement support qui assume la logistique des sessions :

- gestion des inscriptions et communication des listes à l'administration centrale,
- gestion des convocations,
- organisation du stage (lieux des stages, réservation de salles, matériel nécessaire : salles équipées d'ordinateurs, rétroprojecteurs.. , hébergement des stagiaires),
- budget : frais de gestion de conventions, déplacements, hébergement....,
- liaison avec l'administration centrale pour les remontées des évaluations qualitatives et budgétaires (compte-rendu financier).

Unités géographiques	Etablissements support	Contacts	Téléphone	Mel
Ouest	ENVN	Chantal Fras	02 40 68 77 55	fras@vet-nantes.fr
Ile de France	AgroParisTech	Emmanuelle Clavert	01 30 81 59 15	emmanuelle.clavert@agroparistech.fr

3-4 Les méthodes pédagogiques employées

Le choix des méthodes pédagogiques utilisées pour cette formation relève de la concertation entre les différents centres de formation définis par le Ministère, avec une nécessaire marge de manœuvre au sein de chaque centre. On remarquera néanmoins que pour assurer la crédibilité et la pérennité de la formation :

- les méthodes pédagogiques employées doivent être variées et inclure une part importante de méthodes actives (travaux en groupe et travaux personnels), afin de sensibiliser les enseignants-chercheurs à ces méthodes, en testant l'intérêt sur eux-mêmes,
- sans avoir valeur de « modèle », les formateurs doivent être sélectionnés sur la base de qualités pédagogiques et de compétences en sciences de l'éducation.

IV- Le contenu pédagogique du cycle de formation

4.1 Module 1 : « analyser »

Guide des thèmes à traiter :

- sciences cognitives : perception, mémoire, raisonnement,
- le rapport au savoir des étudiants,
- les stratégies d'apprentissage chez les étudiants,
- motivation et attention,
- les grands courants de la pédagogie,
- l'histoire des sciences-épistémologie,
- la définition d'une stratégie de formation : définition, formulation et hiérarchisation des objectifs d'apprentissage et démarche de traitement didactique.

Unités géographiques	Dates	Lieux
Ouest	Du 12 au 16 janvier 2009	ENVN
Ile de France	Du 26 au 30 janvier 2009	AGROPARISTECH Site : rue Claude Bernard

4.2 Module 2 : « enseigner »

Guide des thèmes à traiter :

- les méthodes pédagogiques, affirmatives, participatives et actives,
- les principes généraux de communication et de l'animation de groupes d'étudiants,
- les moyens d'améliorer la communication,
- la maîtrise de l'auditoire,
- l'utilisation des outils pédagogiques (tableau, diapos, rétroprojecteur,...),
- l'usage des technologies d'information et de communication (TIC) dans l'enseignement.

Unités géographiques	Dates	Lieux
Ouest	Du 16 au 20 mars 2009	ENVN
Ile de France	Du 9 au 13 mars 2009	AGROPARISTECH Site : rue Claude Bernard, et Grignon

4.3 Module : « évaluer »

Guide des thèmes à traiter :

- les principes généraux de l'évaluation,
- l'étude comparée des différents outils d'évaluation,
- la conception de tests d'évaluation en rapport avec les objectifs d'apprentissage,
- l'évaluation prédictive et le recrutement,
- les systèmes de notation,
- l'analyse des causes d'échecs, l'évaluation formative,
- l'évaluation en situation professionnelle, l'évaluation des compétences,

- l'évaluation de l'enseignement,
- l'évaluation de l'évaluation,
- l'évaluation des enseignants,

Unités géographiques		Lieux
Ouest	Du 8 au 12 juin 2009	ENVN
Ile de France	Du 8 au 12 juin 2009	AGROPARISTECH Site : rue Claude Bernard

4.5 *Projet pédagogique personnel*

Choisi sur un thème libre en accord avec les formateurs lors du module 2, présenté et discuté lors du module 3, il est mené à terme et présenté par oral au dernier trimestre de l'année ou, au plus tard, au premier trimestre de la rentrée universitaire suivante (2009-2010).

V- Participation des établissements au coût de la formation

Pour une réelle implication tant des stagiaires que des établissements, il est demandé à ceux-ci de participer au coût de la formation à hauteur de 500 euros par stagiaire (contribution représentant un tiers du coût de la formation d'un stagiaire).

VI- Recommandations

- 6.1 Les directeurs veilleront à ce que les enseignants-chercheurs concernés de leur établissement aient un exemplaire de cette note suffisamment tôt pour que les demandes d'inscription puissent parvenir *avant la clôture des inscriptions* à l'établissement support de l'unité géographique dont ils relèvent.
- 6.2 Dans la demande d'inscription établie sur le modèle annexé à la présente note, dont le recto et le verso sont indissociables, la mention relative à l'obligation de suivre le cycle de formation dans son intégralité doit être signée par le candidat.
- 6.3 Les attestations de suivi de la formation, qui seront délivrées par la DGER, seront utilement jointes au rapport d'activité des intéressés lors d'examen de leur dossier par la CNECA.

L'Adjointe au Directeur Général

Maryse HURTREL

Actions de formation des personnels - Demande d'inscription

Il est rappelé aux agents que la présente fiche doit être transmise au responsable hiérarchique, puis, une fois visée, au correspondant ou responsable local de formation

Cadre réservé au demandeur	
NOM (M Mme Mlle) : Prénom : Catégorie : Grade :	Direction : Service : Adresse administrative : Poste téléphonique : Mél :
Descriptif des fonctions exercées : Motivations de la demande : ☐ adaptation à l'emploi ☐ promotion individuelle (concours) ☐ culture générale ☐ formation qualifiante (projet individuel) ☐ réorganisation du service ☐ projet de service ☐ autre raison (à préciser) :	Intitulé de l'action demandée : Unité géographique : Dates des modules : Ma candidature implique en cas d'acceptation que je suive le cycle de formation dans son intégralité Date : Signature

ATTENTION : L'ensemble des rubriques doivent être renseignées par le demandeur.

Cadre réservé à l'administration													
Visa du correspondant ou responsable local de la formation :													
Avis du chef de service	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission)												
☐ favorable	☐ défavorable favorable ☐ <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Motifs du refus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐ Contraintes organisationnelles</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>☐ Inadéquation au plan de formation du service</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>☐ Inadéquation au plan de formation de l'agent</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>☐ Contraintes budgétaires</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>☐ Autres raisons (à préciser)</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table> Date : Signature :	Motifs du refus		☐ Contraintes organisationnelles	☐	☐ Inadéquation au plan de formation du service	☐	☐ Inadéquation au plan de formation de l'agent	☐	☐ Contraintes budgétaires	☐	☐ Autres raisons (à préciser)	☐
Motifs du refus													
☐ Contraintes organisationnelles	☐												
☐ Inadéquation au plan de formation du service	☐												
☐ Inadéquation au plan de formation de l'agent	☐												
☐ Contraintes budgétaires	☐												
☐ Autres raisons (à préciser)	☐												

Cadre réservé à la structure organisatrice

- ☐ la candidature du demandeur a été retenue pour l'action demandée
 - ☐ il recevra prochainement toutes les informations nécessaires quant à son déroulement
 - ☐ vous trouverez ci-joint toutes les informations nécessaires à son déroulement

- ☐ la candidature du demandeur n'a pu être retenue pour l'action demandée pour le motif suivant
 - ☐ inscription hors délai
 - ☐ excédent de candidatures
 - ☐ annulation du stage ou report du stage
 - ☐ inadéquation de la demande avec les objectifs de l'action
 - ☐ autres raisons (à préciser) :

A....., le2009

Signature du responsable de la structure organisatrice

ATTENTION : L'ensemble de la fiche d'inscription doit être renseigné.